



## **M U N I C I P A L I T É D ' U P T O N**

### **AVIS PUBLIC**

#### **PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-335**

**AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :**

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 2 mars 2021, le « Règlement numéro 2021-335 modifiant le règlement numéro 2002-89 édictant le plan d'urbanisme pour revoir le tracé de la rue Lajoie ».

Ce règlement modifie ledit plan d'urbanisme afin de revoir le tracé de la rue Lajoie.

Le 16 avril 2021, la M.R.C. d'Acton a délivré à la Municipalité d'Upton, un certificat à l'effet que le règlement ci-haut mentionné est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

**Donné à Upton, ce 20<sup>e</sup> jour du mois d'avril de l'an 2021.**

Cynthia Bossé  
Directrice générale